



Crédit : Daniel Proux

L'aéroport Poitiers-Biard est géré par un syndicat mixte regroupant la CAP, le Conseil général de la Vienne et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

➔ Ryanair

Payer plus pour avoir moins ?

La compagnie à bas coûts Ryanair demande chaque année plus d'argent aux collectivités pour des prestations identiques voire inférieures.

À Poitiers, Ryanair pèse 3% des atterrissages, mais 73% des passagers. C'est toute l'ambiguïté d'un dossier qui empoisonne depuis plusieurs mois la vie du Syndicat mixte de l'aéroport, composé du Conseil Général, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

Pour avoir des lignes, le Syndicat mixte paie chaque année une contribution à Ryanair. En situation de quasi monopole, la compagnie à bas coûts a beau jeu, chaque année, d'en demander toujours un peu plus en en faisant parfois un peu moins.

Cette année, Ryanair a d'abord demandé une augmentation de 74% pour laisser à Poitiers ses trois lignes vers Londres, Birmingham et Edimbourg. Devant le refus du Syndicat mixte, Ryanair propose désormais – pour le même prix qu'en 2009 – de garder 3 lignes – Barcelone remplaçant Edimbourg – mais de diminuer les fréquences !

Face à ce que certains appellent un « racket », la CAP propose une stratégie en attaque et en défense. D'abord, briser le monopole en prospectant auprès d'autres compagnies. Ensuite, faire regarder de plus près par l'Etat les subventions à Ryanair. L'Europe les autorise, mais en exigeant qu'elles soient dégressives et limitées dans le temps. Pas vraiment le cas avec Ryanair.

En attendant une réponse, le Syndicat mixte a décidé de ne plus augmenter sa subvention et de se coordonner avec les autres villes chefs-lieux – La Rochelle, Angoulême, Niort, Tours, etc. – mais aussi le Conseil régional et les autres Conseils généraux. Une réponse collégiale pour un aéroport capital.